



# NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2024/070

Genève, le 5 juin 2024

CONCERNE :

MADAGASCAR

Permis CITES perdus

1. La présente notification est diffusée à la demande de l'organe de gestion CITES de Madagascar.
2. L'organe de gestion CITES de Madagascar souhaite informer toutes les Parties à la CITES que les permis CITES ci-après ont été perdus :
  - N° 237C-RA03/MG24, daté du 22 mars 2024, timbre de sécurité N° 1986991 ;
  - N° 238C-RA03/MG24, daté du 22 mars 2024, timbre de sécurité N° 1987022 ;
  - N° 224C-RA03/MG24, daté du 15 mars 2024, timbre de sécurité N° 1987225 ; et
  - N° 225C-RA03/MG24, daté du 15 mars 2024, timbre de sécurité N° 1987224.
3. Tout organe de gestion CITES qui trouverait ces permis est prié d'en informer immédiatement l'organe de gestion CITES de Madagascar.